



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE TIR A L'ARC DU CHER**  
[www.cd18tiralarc.fr](http://www.cd18tiralarc.fr)  
[cdtiralarc18@gmail.com](mailto:cdtiralarc18@gmail.com)  
 Organe déconcentré de la  
 Fédération Française de Tir à l'Arc

# Règlement général pour les rencontres « Débutants : Jeunes et adultes » du CHER

Document rédigé en date du 20 septembre 2021 par la commission « Jeunes » du comité du Cher de tir à l'arc, représentée par :

- BERGER Maryse, présidente du comité
- DUPONT Éric, responsable de la commission « jeune »
- COUDRET François, membre de la commission « jeune »
- DELAIR Nathalie, membre de la commission « jeune »
- SOLTYSIAK Susie, membre de la commission « jeune »

## Table des matières

I. AVANT-PROPOS .....	3
II. CODE DU SPORTIF, CODE DE L'ARCHER .....	4
III. RÈGLEMENT GÉNÉRAL.....	5
1. Tenues des participants .....	5
2. Le matériel.....	5
3. Les catégories et niveaux .....	6
IV. TIR EN SALLE .....	9
1. Les rencontres sélectives.....	9
2. La Coupe du Cher en salle.....	10
V. TIR EN EXTÉRIEUR.....	12
1. Les rencontres sélectives.....	12
2. La Coupe du Cher en extérieur .....	12
VI. CONCLUSION.....	13



*Partenaires du Comité Départemental de Tir à l'Arc du Cher*  
**RNA W181002105 SIRET N° : 424 881 167 000 29**  
 Siège Social : Maison départementale des Sports 1 rue Gaston Berger 18000 Bourges  
 Présidence : 37 route de la Gare Patinges 18320 Torteron  
 Secrétariat général : 1 Les Bords du Cher 18500 Ste-Thorette  
 Trésorerie : 3 rue de Picardie 18000 Bourges



## Historique

<i>Édition</i>	<i>Date</i>	<i>Description des modifications</i>
0	2000 à 2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Application du règlement spécial jeune FFTA en salle</li> <li>– Mise en application d'un règlement spécial jeune dans le Cher pour les rencontres extérieurs</li> </ul>
1	22/10/2021	Remise en forme complète
2	28/10/2021	Modifications dans le règlement condensé
3	11/02/2022	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Ajout des mentions « « Jeans » interdit » dans la conclusion et le règlement condensé</li> <li>– Ajout d'un historique des modifications du règlement</li> </ul>
4	21/09/2022	Changement des dénominations des catégories (III. 3. a)) (homogénéisation pour toutes les fédérations sportives)
5	28/10/2022	Ajout des catégories/types de licences dans le règlement condensé
6	06/04/2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Simplification des consignes pour les tenues des participants ;</li> <li>– Modification du nombre de volées pour les [DJ] et [U11] en salle, en extérieur et lors du passage de niveau lors des Championnats en salle et en extérieur ;</li> <li>– Modification des tableaux des passages de niveaux ;</li> <li>– Uniformisation du règlement condensé avec le règlement général</li> </ul>
7	23/10/2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Changement du nom du responsable de la commission « jeune »</li> <li>– Ajout du tableau des niveaux, distances et blasons au règlement condensé</li> <li>– Ajout des différents types de rencontres au règlement condensé</li> <li>– Ajout de la notion de « match » pour les petites-finales et finales des rencontres CD18</li> </ul>
8	11/06/2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Remplacement du terme « Championnat du Cher » par « Coupe du Cher » ;</li> <li>– Remplacement du terme « concours » par le terme « rencontre » ;</li> </ul>

## I. AVANT-PROPOS

Le « Règlements sportifs et Arbitrage » (\*), disponible sur le site de la FFTA, est à appliquer dans le département du CHER dans le cadre des rencontres « Débutants : Jeunes et Adultes », avec les spécifications particulières décrites dans le présent document.

Ces propositions sont faites pour que les archers, limités par le physique et le matériel ou qui ne souhaitent pas rentrer en rencontre officielle et exercent le tir à l'arc pour leur plaisir, gardent un intérêt pour la rencontre et n'aient pas envie d'arrêter dès la 1<sup>ère</sup> année.

Ces mesures sont valables uniquement la 1<sup>ère</sup> année de tir pour les adultes et jusqu'à l'âge maximum pour les jeunes. Elles sont non-obligatoires mais recommandées pour un passage plus modéré vers les distances fédérales et n'empêchent pas les archers qui en sont capables ou qui le désirent de passer directement en rencontre officielle pendant ou après le « Débutants : Jeunes et Adultes », selon le règlement « Règlements sportifs et Arbitrage ».

Toute participation à une rencontre officielle, quel qu'elle soit, oblige l'archer à sortir du « Débutants : Jeunes et Adultes », sans possibilité de retour. L'entrée en rencontre officielle peut se faire à tous les niveaux et n'importe quand dans la saison (salle ou extérieur).

Merci aux présidents et aux entraîneurs de chaque club de diffuser ce règlement auprès des jeunes archers et des archers adultes débutants en début de saison pour mise en application durant toute la saison de tir.

(\*) Lien internet vers les « Règlements sportifs et Arbitrages » :

<https://www.ffta.fr/vie-sportive/larbitrage/reglements-sportifs-et-arbitrage>

## II. CODE DU SPORTIF, CODE DE L'ARCHER

Le sport est un modèle de vie porteur de valeurs citoyennes autour desquelles nous devons nous rassembler, que ce soit à l'entraînement et en rencontre.

En tant que sportif, débutant ou champion, je m'engage à :

- Me conformer aux règles du tir à l'arc :
  - Connaître et respecter le règlement sportif ;
  - Respecter les espaces dédiés à chacun ;
  - Respecter chacun des moments qui rythment le tir ;
  - Respecter les règles de sécurité.
- Respecter toutes les personnes en interaction avec moi :
  - L'arbitre et ses décisions (\*):
    - Appeler un arbitre : « Madame, Monsieur l'Arbitre, s'il vous plait » ;
    - Respecter les décisions et les jugements (cordons, ...) ;
    - Remercier l'arbitre quelle que soit la décision prise, même si elle ne m'est pas favorable ;
  - Mes adversaires et partenaires :
    - Faire preuve de fair-play ;
  - M'installer au pas de tir en respectant l'espace qui m'est dédié (ex : longue-vue, ...) ;
  - Les bénévoles et toutes personnes agissant pour le bon déroulement de l'activité.
- Respecter le milieu dans lequel je pratique (locaux, matériel, ...).
- Refuser toute forme de violence et de tricherie (je m'assure d'annoncer la bonne valeur de mes flèches et contrôle celles des autres) ;
- Être maître de moi en toutes circonstances (je veille à exprimer mes émotions en restant respectueux et digne).
- Être loyal.
- Être exemplaire, généreux et tolérant.

Le tir à l'arc est un sport ouvert à tous, mais il appartient à ceux qui adhèrent à son esprit et à ses règles.

- Le règlement à appliquer pour les rencontres « Débutants : Jeunes et Adultes » est celui de la FFTA : « Règlements sportifs et Arbitrages » (<https://www.ffta.fr/vie-sportive/larbitrage/reglements-sportifs-et-arbitrage>) avec les spécificités citées dans le présent document.

(\*) Sans arbitre, il n'y a pas de rencontre. Il est là pour faire respecter les règlements et l'équité entre tous les archers sur le territoire. Le respect de l'arbitrage est donc l'affaire de tous : archers, entraîneurs, organisateurs, dirigeants, spectateurs, parents. Et lorsque la tension monte, c'est au capitaine d'équipe, à l'entraîneur et aux dirigeants d'intervenir pour calmer les archers et appuyer les décisions de l'arbitre, quelles qu'elles soient. En cas de litiges, les arbitres sont couverts par le « Code du sport », partie législative, livre II, titre II, chapitre III, article L223-1/2/3 ».

### III. RÈGLEMENT GÉNÉRAL

#### 1. Tenues des participants

##### a) Rencontres dominicales et coupe du Cher

Les participants sont tenus de respecter la tenue exigée par l'organisateur dont il sera fait mention sur l'invitation à la rencontre (mandat).

Si l'organisateur ne fait mention d'aucune tenue, le participant peut porter la tenue vestimentaire qu'il souhaite dans la mesure où cette tenue est décente et conforme au règlement officiel de la FFTA. Se renseigner auprès de son/ses arbitre(s) de club pour toute question.

##### b) Tenue des participants sur le podium à la fin de la rencontre

Quelle que soit la discipline, les participants sur le podium, se doivent d'avoir un comportement et une tenue vestimentaire corrects : tenue de club ou tee-shirt du club à minima ou haut blanc.

Ceci par respect de l'organisateur qui a déployé de nombreux efforts et qui a sollicité les autorités politiques et administratives, les médias et le public à participer à la remise des récompenses de la rencontre.

#### 2. Le matériel

##### a) Les flèches

Les décorations adhésives (wraps) ne font pas partie de cette limitation pour autant qu'elles n'excèdent pas 22 cm mesurés à partir du fond de l'encoche jusqu'à l'avant de la décoration adhésive. Les flèches doivent être marquées, sur le tube, du nom de l'archer et de son club. Toutes celles qui font partie d'un groupe de 3 ou 6 flèches, servant lors d'une volée, doivent être identiques. Elles doivent porter des plumes de la même combinaison de couleurs, les mêmes encoches et les mêmes décorations.

##### b) Les arcs

Il n'y a pas de distinctions entre les différents arcs utilisés, classique ou nu (pas d'arcs à poulies).

NOTA 1 : Règle particulière pour les poussins [U11] : Les poussins doivent tirer une puissance marquée sur les branches inférieure ou égale à 18 livres. Un archer, tirant une puissance marquée sur les branches supérieure à 18 livres, doit obligatoirement être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc en rencontre délivré par un médecin agréé par la FFTA. Ce certificat devra mentionner la puissance marquée des branches utilisées lors de l'examen médical. La puissance devra être contrôlée par l'arbitre qui n'autorisera pas le poussin à concourir si cette puissance marquée est supérieure à celle inscrite sur le certificat médical.

##### c) Autres

Il est autorisé de recouvrir le verre de lunette, du côté de l'œil qui ne vise pas, avec du ruban ou un autre matériau. Un bandeau peut être utilisé pour cacher l'œil qui ne vise pas.

### 3. Les catégories et niveaux

#### a) Les types de licences

Les licences sont les suivantes :

Types de licence	Catégories officielles	Age dans l'année civile de la licence
<i>[U11] Poussin</i>	[U11] Poussin U11	10 ans et moins
<i>[DJ] Débutant Jeune</i>	[U13] Benjamin U13	11 à 12 ans
	[U15] Minime U15	13 à 14 ans
	[U18] Cadet U18	15 à 17 ans
<i>[DA] Débutant Adulte</i>	[U21] Junior U21	18 à 20 ans
	[S1] Sénior 1	21 à 39 ans
	[S2] Sénior 2	40 à 59 ans
	[S3] Sénior 3	60 ans et plus

#### b) Les niveaux, distances et blasons

L'entrée dans le « Débutants : Jeunes et Adultes » se fait par le niveau 3, sans tenir compte des flèches de progression.

Les différents niveaux disponibles pour chaque licence sont décrits dans le tableau ci-dessous. Les blasons et les distances de tir correspondants sont les suivants :

Types de licence	Niveaux	<i>En salle</i>		<i>En extérieur</i>	
		Blason	Distance	Blason	Distance
<i>[U11] Poussin</i>	-	Ø 80 cm	12 m (Jaune à 1m10)	Ø 122 cm	15 m
<i>[DJ] Débutant Jeune</i>	AS	Ø 40 cm	15 m	Ø 40 cm	15m
	1	Ø 60 cm		Ø 60 cm	
	2	Ø 80 cm		Ø 80 cm	
	3	Ø 122 cm		Ø 122 cm	
<i>[DA] Débutant Adulte</i>	AS	Trispot Ø 40 cm	15 m	Ø 80 cm	30 m
	1	Ø 40 cm		Ø 122 cm	
	2	Ø 60 cm		Ø 80 cm	20 m
	3	Ø 80 cm		Ø 122 cm	

#### c) Les passages de niveaux

##### i. Pour les poussins [U11]

Il n'y a pas de passage de niveau dans cette catégorie.

**NOTA 2**: Les [U11] Poussins de dernière année qui ont déjà effectué une saison minimum dans la catégorie et qui le désirent peuvent tirer en « Spécial jeunes » du niveau 3 au niveau 1 sans sortie

de catégorie OU en catégorie officielle (voir « Règlements sportifs et arbitrages » disponible sur le site de la FFTA).

ii. Pour les « Débutants Jeunes » [DJ]

Les passages de niveaux se font lors d'une rencontre sélective ou lors de la phase de changement de niveau le matin d'une Coupe du Cher, en fonction des points obtenus, à une distance de 15 m (voir tableaux suivants).

- Pour le tir en salle :

<b>"Débutant Jeune" [DJ] - Tir en salle</b>			
<u>Nombre de points à valider pour le passage de niveau</u>			
<b>Niveau actuel</b>	<b>Rencontres sélectives (2x10 volées)</b>	<b>Coupe du Cher (1x10 volées)</b>	<b>Niveau obtenu</b>
<i>Niveau 3</i>	480	240	Niveau 2
<i>Niveau 2</i>	440	220	Niveau 1
<i>Niveau 1</i>	400	200	Niveau AS / <b>Sortie [U13]</b>
<i>Niveau AS</i>	360	180	<b>Sortie [U15] et [U18]*</b>

NOTA 3 : Les poussins [U11] tirent 2 x 7 volées en rencontre sélective et 1 x 10 volées en Coupe du Cher.

Les [U13] Benjamins, [U15] Minimes et [U18] Cadets sortent des rencontre « Débutants Jeunes » pour passer en officiel.

\* En extérieur, afin de pallier la sortie trop rapide des [U15] Minimes et [U18] Cadets, limités en puissance d'arc, il est possible de devenir [DJ+] « Débutants Jeunes + » et de tirer avec les [DA] « Débutants Adultes » selon les règles suivantes :

- Pour les [U15] Minimes : tir à 20m sur blason de 122 cm,
- Pour les [U18] Cadets : tir à 30m sur blason de 122 cm.

- Pour le tir en extérieur :

<b>"Débutant Jeune" [DJ] - Tir en extérieur</b>			
<u>Nombre de points à valider pour le passage de niveau</u>			
<b>Niveau actuel</b>	<b>Rencontres sélectives (2x10 volées)</b>	<b>Coupe du Cher (1x10 volées)</b>	<b>Niveau obtenu</b>
<i>Niveau 3</i>	480	240	Niveau 2
<i>Niveau 2</i>	440	220	Niveau 1
<i>Niveau 1</i>	400	200	Niveau AS / <b>Sortie [U13]</b>
<i>Niveau AS</i>	360	180	<b>Sortie [U15] et [U18]</b>

NOTA 4 : Les poussins [U11] tirent 2 x 7 volées en rencontre sélective et 1 x 10 volées en Coupe du Cher.

iii. Pour les « Débutants Adultes » [DA]

Les passages de niveaux se font lors d'une rencontre sélective ou lors de la phase de changement de niveau le matin d'une Coupe du Cher, en fonction des points obtenus (voir tableaux suivants).

- Pour le tir en salle :

<b>"Débutants Adultes" [DA] - Tir en salle</b>			
<u>Nombre de points à valider pour le passage de niveau</u>			
Niveau actuel	<b>Rencontres sélectives (2x10 volées)</b>	<b>Coupe du Cher (1x10 volées)</b>	<b>Niveau obtenu</b>
<b>Niveau 3</b>	480	240	Niveau 2
<b>Niveau 2</b>	440	220	Niveau 1
<b>Niveau 1</b>	400	200	Niveau AS

- Pour le tir en extérieur :

<b>"Débutants Adultes" [DA] et [DJ+]* - Tir en extérieur</b>			
<u>Nombre de points à valider pour le passage de niveau</u>			
Niveau actuel	<b>Rencontres sélectives (2x10 volées)</b>	<b>Coupe du Cher (1x12 volées)</b>	<b>Niveau obtenu</b>
<b>Niveau 3</b>	460	276	Niveau 2
<b>Niveau 2</b>	460	276	Niveau 1
<b>Niveau 1</b>	460	276	Niveau AS

\* **NOTA 5** : En extérieur, afin de pallier la sortie trop rapide des [U15] Minimes et [U18] Cadets, limités en puissance d'arc, il est possible de devenir [DJ+] « Débutants Jeunes + » et de tirer avec les [DA] « Débutants Adultes » selon les règles suivantes :

- Pour les [U15] Minimes : tir à 20m sur blason de 122 cm,
- Pour les [U18] Cadets : tir à 30m sur blason de 122cm.

## **IV. TIR EN SALLE**

### **1. Les rencontres sélectives**

#### **a) L'échauffement**

L'échauffement aura une durée minimum de 20 minutes et une durée maximum de 45 minutes et la rencontre débutera dès que possible.

Les archers tirent sur leur propre blason. L'organisateur peut :

- Soit utiliser des blasons usagés et placer des blasons neufs pour le début du rencontre,
- Soit placer des blasons neufs dès le début de l'entraînement et les participants devront être informés qu'ils ont à marquer leurs impacts.

Dans tous les cas, les participants peuvent tirer autant de flèches par volées qu'ils le souhaitent, dans le temps de tir accordé (120 secondes). L'échauffement est possible avant chaque départ.

#### **b) Ordre de tir**

Lorsque 4 participants tirent deux par deux simultanément, ils tirent la rotation suivante : AB/CD, CD/AB, AB/CD, etc...

#### **c) Nombre de volées et de flèches**

La rencontre se fait en 2 séries de :

- 7 volées de 3 flèches chacune, soit un total de 42 flèches pour les [U11] ;
- 10 volées de 3 flèches chacune, soit un total de 60 flèches pour les [DJ] et [DA].

#### **d) Temps de tir**

L'archer dispose de 120 secondes pour tirer sa volée de 3 flèches. 40 secondes est le temps alloué au participant pour tirer 1 flèche :

- Pour résoudre une égalité (tir individuel),
- Pour tirer des flèches à rattraper.

#### **e) Établissement des scores**

L'archer peut obtenir un score maximum de 420 points pour les [U11], 600 points pour les [DJ] et [DA].

Il sera demandé à l'organisation de mettre en disposition 2 marqueurs adultes pour chaque cible de participants de catégorie Poussins [U11].

Un marqueur adulte peut être mis à disposition des cibles de participants « Débutants Jeunes » [DJ] selon l'appréciation de l'organisation. L'adulte vérifie la cohérence entre les calculs de points des deux jeunes marqueurs.

## 2. La Coupe du Cher en salle

La Coupe du Cher en salle se déroule de la façon suivante :

### a) Phase de passage de niveau le matin

Le matin de la rencontre, une série de :

- 10 volées de 3 flèches est réalisée avec un maximum de 300 points pour les [U11] ;
- 10 volées de 3 flèches est réalisée avec un maximum de 300 points pour les [DJ] et [DA].

Le total des points est calculé. En fonction de son score, il est alors possible à l'archer de changer de niveau pour la prochaine rencontre. Le passage de niveau se fait selon les règles exposées en § III. 3. c).

### b) Déroulement de la Coupe du Cher l'après-midi

Le tir se réalise sur des blasons neuf.

#### i. Phase d'échauffement

Cet échauffement se déroule de la même manière que lors d'une rencontre sélective (voir IV. 1. a)).

#### ii. Phase de qualification

Tous les archers tirent 3 volées de 3 flèches. Le cumul des points établira le classement dans chaque catégorie et ce classement permettra de garder un certain nombre d'archer par catégorie, selon le tableau des quotas suivants (quotas = nombre de sélectionnés par catégorie) :

	1/4 de finale	1/2 finale
Nombre d'archers sélectionnés	8	4

Tous les archers rentrant dans ces quotas sont alors sélectionnés pour participer à la suite de la Coupe du Cher. Les autres archers sont éliminés et ne concourent pas pour la suite de la rencontre.

NOTA 6 : Si, par exemple, le nombre d'archers dans une catégorie est de 7, alors il y aura 3 éliminés pour répondre au quota de 4 archers jouant pour la 1/2 finale.

Lorsque le nombre d'archers dans une catégorie est de 3, le 3<sup>ème</sup> archer du classement de qualification est d'office récompensé de la médaille de Bronze. Seuls les 2 meilleurs archers s'affronteront pour le titre de « Meilleur archer du Cher ».

#### iii. Les rounds

Une fois les archers sélectionnés dans chaque catégories lors de la phase de qualification, les rounds commencent.

Chaque round est constitué de 3 volées de 3 flèches afin d'obtenir un score avec un maximum de 90 points par round.

Une fois les scores de chaque archer établis lors du premier round, ceux-ci sont reportés dans le tableau résumé en annexe 2 et un nouveau classement est établi. Les 4 meilleurs archers restent dans la rencontre et participent au second round ; les 4 derniers sont éliminés.

Les rencontres se font de la façon suivante :

- Premier round pour les 1/4 de finale :
  - Le 1<sup>er</sup> rencontre le 2<sup>ème</sup>,

- Le 3<sup>ème</sup> rencontre le 4<sup>ème</sup>,
  - Le 5<sup>ème</sup> rencontre le 6<sup>ème</sup>
  - Le 7<sup>ème</sup> rencontre le 8<sup>ème</sup>.
- Second round pour les 1/2 finales. Cette phase nécessite de mettre en place des « scoreurs » devant chaque participant :
    - Le 1<sup>er</sup> rencontre le 2<sup>ème</sup>,
    - Le 3<sup>ème</sup> rencontre le 4<sup>ème</sup>.

Une fois les scores établis, ceux-ci sont reportés dans le tableau résumé en annexe 2 et un nouveau classement est établi.

#### iv. Les matchs

Les phases finales commencent. Elles se présentent sous forme de matchs.

Chaque match est constitué de 3 volées de 3 flèches afin d'obtenir un score avec un maximum de 90 points par match.

Ces phases nécessitent de mettre en place des « scoreurs » devant chaque participant.

Les 2 derniers archers de la phase de round s'affrontent pour la petite-finale. Le vainqueur est déclaré « Médaille de Bronze » et le 4<sup>ème</sup> reçoit une récompense.

NOTA 7 : La petite finale de chaque catégorie est tirée avant la finale.

Les 2 premiers archers de la phase de round s'affrontent alors pour la finale. Le vainqueur est déclaré « Médaille d'or » et le 2<sup>ème</sup> est déclaré « Médaille d'argent ».

#### v. Les scores

En cas d'égalité lors de la phase de qualification, le départage se fait au nombre de « 10 » obtenus. En cas d'égalité, le départage se fait au nombre de « 9 » obtenus. En cas de nouvelle égalité, une flèche de barrage est tirée par chaque archer en 40 secondes maximum, sous la surveillance d'un arbitre. L'archer le plus proche du « 10 » l'emporte.

En cas d'égalité lors des rounds, une flèche de barrage est tirée par chaque archer en 40 secondes maximum, sous la surveillance d'un arbitre. L'archer le plus proche du « 10 » l'emporte.

Un exemple de tableau résumé des scores de la Coupe du Cher est à la disposition de l'organisation de la rencontre en annexe 2 (il est bien sûr possible de concevoir ce tableau sous format informatique pour faciliter l'organisation), ainsi qu'un modèle de feuille de score pour chacun des archers en annexe 1.

## V. TIR EN EXTÉRIEUR

### 1. Les rencontres sélectives

#### a) L'échauffement

L'échauffement aura une durée minimum de 20 minutes et une durée maximum de 45 minutes et la rencontre débutera dès que possible.

Les archers tirent sur leur propre blason. L'organisateur peut :

- Soit utiliser des blasons usagés et placer des blasons neufs pour le début de la rencontre,
- Soit placer des blasons neufs dès le début de l'entraînement et les participants devront être informés qu'ils ont à marquer leurs impacts.

Dans tous les cas, les participants peuvent tirer autant de flèches par volées qu'ils le souhaitent, dans le temps de tir accordé (120 secondes). L'échauffement est possible avant chaque départ.

#### b) Ordre de tir

Lorsque 4 participants tirent deux par deux simultanément, ils tirent selon la rotation suivante : AB/CD, CD/AB, AB/CD, etc...

#### c) Nombre de volées et de flèches

La rencontre se fait en 2 séries de :

- 7 volées de 3 flèches chacune, soit un total de 42 flèches pour les [U11] ;
- 10 volées de 3 flèches chacune, soit un total de 60 flèches pour les [DJ], [DJ+] et [DA].

#### d) Temps de tir

L'archer dispose de 120 secondes pour tirer sa volée de 3 flèches. 40 secondes est le temps alloué au participant pour tirer 1 flèche :

- Pour résoudre une égalité (tir individuel),
- Pour tirer des flèches à rattraper.

#### e) Établissement des scores

L'archer peut obtenir un score maximum de 420 points pour les [U11], 600 points pour les [DJ], [DJ+] et [DA].

Il sera demandé à l'organisation de mettre en disposition 2 marqueurs adultes pour chaque cible de participants de catégorie Poussins [U11].

Un marqueur adulte peut être mis à disposition des cibles de participants « Débutants Jeunes » [DJ] selon l'appréciation de l'organisation. L'adulte vérifie la cohérence entre les calculs de points des 2 jeunes marqueurs.

### 2. La Coupe du Cher en extérieur

L'organisation de la Coupe du Cher du Cher en extérieur est la même que la Coupe du Cher en salle, voir §IV. 2.. Seuls les [DJ+] et [DA] tirent une série de 12 volées de 3 flèches chacune, soit un total de 36 flèches pour la phase de passage de niveau du matin.

## VI. CONCLUSION

### **Rappels sur le règlement** **« Débutants : Jeunes et Débutants Adultes »**

- Le règlement à appliquer pour les rencontres « Débutants : Jeunes et Adultes » est celui de la FFTA : « Règlements sportifs et Arbitrages » (<https://www.ffta.fr/vie-sportive/larbitrage/reglements-sportifs-et-arbitrage>) avec les spécificités citées dans le présent document.
- Il est demandé aux archers et entraîneurs de respecter le « code du sportif, code de l'archer ».
- Il est demandé aux accompagnants (camarades de club, famille ...) de n'intervenir en aucun cas dans la rencontre, même en cas de litige sur un incident quelconque (casse de matériel, mauvais compte de point, etc.). C'est aux arbitres et aux organisateurs de prendre les décisions et elles doivent être acceptées par tous.
- Les participants sont tenus de respecter la tenue exigée par l'organisateur dont il sera fait mention sur l'invitation (mandat). Si l'organisateur ne fait mention d'aucune tenue, les archers doivent porter une tenue de sport décente et conforme au règlement officiel de la FFTA sur le lieu de la rencontre. Se renseigner auprès de son/ses arbitre(s) de club pour toute question.
- La tenue de club ou le tee-shirt de club à minima ou un haut blanc est vivement souhaité sur les podiums.
- Les flèches doivent être marquées du nom de l'archer et de son club, sur le fût de la flèche (non sur les plumes).
- Il sera demandé l'aide d'un adulte en cas de besoin pour vérifier le comptage des points sur les cibles de « Débutants Jeunes » [DJ].

Un règlement condensé est mis à disposition de tous à la fin de ce document, pour information auprès des clubs (présidents, entraîneurs) et des archers du Cher. Merci de le diffuser en début de saison sportive et de l'afficher à chaque rencontre.



**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE TIRA L'ARC DU CHER**

[www.cd18tiralarc.fr](http://www.cd18tiralarc.fr)  
[cdtiralarc18@gmail.com](mailto:cdtiralarc18@gmail.com)

Organe déconcentré de la  
Fédération Française de Tir à l'Arc

# ANNEXES



*Partenaires du Comité Départemental de Tir à l'Arc du Cher*

**RNA W181002105    SIRET N° : 424 881 167 000 29**

Siège Social : Maison départementale des Sports 1 rue Gaston Berger 18000 Bourges

Présidence : 37 route de la Gare Patinges 18320 Torteron

Secrétariat général : 1 Les Bords du Cher 18500 Ste-Thorette

Trésorerie : 3 rue de Picardie 18000 Bourges



Comité Départemental de Tir à l'Arc du Cher  
**Annexe 1 : Exemple de feuille de marque**

**Phase de qualification**

Volée	Flèches			Score	Scores cumulés	10	9
1							
2							
3							
4							
5							
<i>Barrage</i>							

Signatures :

**1/8èmes de Finale**

Résultats Match : Gagné / Perdu

Volée	Flèches			Score	Scores cumulés	10	9
1							
2							
3							
4							
5							
<i>Barrage</i>							

Signatures :

**Quart de Finale**

Résultats Match : Gagné / Perdu

Volée	Flèches			Score	Scores cumulés	10	9
1							
2							
3							
4							
5							
<i>Barrage</i>							

Signatures :

**Demie Finale**

Résultats Match : Gagné / Perdu

Volée	Flèches			Score	Scores cumulés	10	9
1							
2							
3							
4							
5							
<i>Barrage</i>							

Signatures :

**Petite Finale / Finale**

Résultats Match : Gagné / Perdu

Volée	Flèches			Score	Scores cumulés	10	9
1							
2							
3							
4							
5							
<i>Barrage</i>							

Signatures :

Club organisateur : \_\_\_\_\_  
 Type de concours : \_\_\_\_\_  
 Dates : \_\_\_\_\_  
 Nom de l'archer : \_\_\_\_\_  
 Catégorie : \_\_\_\_\_ Niveau : \_\_\_\_\_





**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE TIR A L'ARC DU CHER**  
[www.cd18tiralarc.fr](http://www.cd18tiralarc.fr)  
[cdtiralarc18@gmail.com](mailto:cdtiralarc18@gmail.com)  
Organe déconcentré de la  
Fédération Française de Tir à l'Arc

## Règlement condensé « Débutants : Jeunes et adultes du CHER »

### AVANT-PROPOS

Le « Règlements sportifs et Arbitrage » (\*), disponible sur le site de la FFTA, est à appliquer dans le département du CHER dans le cadre des rencontres « Débutants : Jeunes et Adultes », avec les spécifications particulières décrites dans le présent document.

Ces propositions sont faites pour que les archers, limités par le physique et le matériel ou qui ne souhaitent pas rentrer en compétition officielle et exercent le tir à l'arc pour leur plaisir, gardent un intérêt pour la compétition et n'aient pas envie d'arrêter dès la 1ère année.

Ces mesures sont valables uniquement la 1ère année de tir pour les adultes et jusqu'à l'âge maximum pour les jeunes. Elles sont non-obligatoires mais recommandées pour un passage plus modéré vers les distances fédérales et n'empêchent pas les archers qui en sont capables ou qui le désirent de passer directement en rencontre officielle pendant ou après le « Débutants : Jeunes et Adultes », selon le règlement « Règlements sportifs et Arbitrage ».

Toute participation à une rencontre officielle, quel qu'elle soit, oblige l'archer à sortir du « Débutants : Jeunes et Adultes », sans possibilité de retour. L'entrée en compétition officielle peut se faire à tous les niveaux et n'importe quand dans la saison (salle ou extérieur).

Merci aux présidents et aux entraîneurs de chaque club de diffuser ce règlement auprès des jeunes archers et des archers adultes débutants en début de saison pour mise en application durant toute la saison de tir.

(\*) Lien internet vers les « Règlements sportifs et Arbitrages » :

<https://www.ffta.fr/vie-sportive/larbitrage/reglements-sportifs-et-arbitrage>



*Partenaires du Comité Départemental de Tir à l'Arc du Cher*  
**RNA W181002105 SIRET N° : 424 881 167 000 29**  
Siège Social : Maison départementale des Sports 1 rue Gaston Berger 18000 Bourges  
Présidence : 37 route de la Gare Patinges 18320 Torteron  
Secrétariat général : 1 Les Bords du Cher 18500 Ste-Thorette  
Trésorerie : 3 rue de Picardie 18000 Bourges



## CODE DU SPORTIF, CODE DE L'ARCHER

Le sport est un modèle de vie porteur de valeurs citoyennes autour desquelles nous devons nous rassembler, que ce soit à l'entraînement et en rencontre.

Sans arbitre, il n'y a pas de rencontre. Il est là pour faire respecter les règlements et l'équité entre tous les archers sur le territoire. Le respect de l'arbitrage est donc l'affaire de tous : archers, entraîneurs, organisateurs, dirigeants, spectateurs, parents. Et lorsque la tension monte, c'est au capitaine d'équipe, à l'entraîneur et aux dirigeants d'intervenir pour calmer les archers et appuyer les décisions de l'arbitre, quelles qu'elles soient. En cas de litiges, les arbitres sont couverts par le « Code du sport », partie législative, livre II, titre II, chapitre III, article L223-1/2/3 ».

Le tir à l'arc est un sport ouvert à tous, mais il appartient à ceux qui adhèrent à son esprit et à ses règles.

---

## TENUE SPORTIVE ET MATÉRIEL

- Les concurrents sont tenus de respecter la tenue exigée par l'organisateur dont il sera fait mention sur l'invitation (mandat). Si l'organisateur ne fait mention d'aucune tenue, le participant peut porter la tenue vestimentaire qu'il souhaite dans la mesure où cette tenue est décente et conforme au règlement officiel de la FFTA. Se renseigner auprès de son/ses arbitre(s) de club pour toute question.
  - Les flèches doivent être marquées, sur le tube, du nom de l'archer et de son club. Toutes celles qui font partie d'un groupe de 3 ou 6 flèches, servant lors d'une volée, doivent être identiques. Elles doivent porter des plumes de la même combinaison de couleurs, les mêmes encoches et les mêmes décorations.
- 

## LES CATÉGORIES

Catégorie	Catégories officielles	Age dans l'année civile de la licence
<i>[U11] Poussin</i>	[U11] Poussin U11	10 ans et moins
<i>[DJ] Débutant Jeune</i>	[U13] Benjamin U13	11 à 12 ans
	[U15] Minime U15	13 à 14 ans
	[U18] Cadet U18	15 à 17 ans
<i>[DA] Débutant Adulte</i>	[U21] Junior U21	18 à 20 ans
	[S1] Sénior 1	21 à 39 ans
	[S2] Sénior 2	40 à 59 ans
	[S3] Sénior 3	60 ans et plus

## LES NIVEAUX, DISTANCE ET BLASONS

Types de licence	Niveaux	En salle		En extérieur	
		Blason	Distance	Blason	Distance
[U11] Poussin	-	Ø 80 cm	12 m (Jaune à 1m10)	Ø 122 cm	15 m
[DJ] Débutant Jeune	AS	Ø 40 cm	15 m	Ø 40 cm	15m
	1	Ø 60 cm		Ø 60 cm	
	2	Ø 80 cm		Ø 80 cm	
	3	Ø 122 cm		Ø 122 cm	
[DA] Débutant Adulte	AS	Trispot Ø 40 cm	15 m	Ø 80 cm	30 m
	1	Ø 40 cm		Ø 122 cm	
	2	Ø 60 cm		Ø 80 cm	20 m
	3	Ø 80 cm		Ø 122 cm	

## LES TYPES DE RENCONTRE

- Rencontres sélectives en salle

La rencontre se fait en 2 séries de :

- 7 volées de 3 flèches chacune, soit un total de 42 flèches pour les [U11] ;
- 10 volées de 3 flèches chacune, soit un total de 60 flèches pour les [DJ] et [DA].

- Coupe du Cher en salle

**Le matin**, pour le passage de niveaux de la rencontre, les archers tirent une série de :

- 10 volées de 3 flèches chacune, soit un total de 30 flèches pour les [U11] ;
- 10 volées de 3 flèches chacune, soit un total de 30 flèches pour les [DJ] et [DA].

**L'après-midi**, pour la Coupe du Cher en salle :

- Phase de qualification où **tous les archers tirent** 3 volées de 3 flèches, soit 9 flèches ;
- Les rounds en 3 volées de 3 flèches, soit 9 flèches par round ;
- Les matchs finaux en 3 volées de 3 flèches, soit 9 flèches par match.

- Rencontres sélectives en extérieur :

La rencontre se fait en 2 séries de :

- 7 volées de 3 flèches chacune, soit un total de 42 flèches pour les [U11] ;
- 10 volées de 3 flèches chacune, soit un total de 60 flèches pour les [DJ], [DJ+] et [DA].

- Coupe du Cher en extérieur :

**Le matin**, pour le passage de niveaux de la rencontre, les archers tirent une série de :

- 10 volées de 3 flèches chacune, soit un total de 30 flèches pour les [U11] ;
- 10 volées de 3 flèches chacune, soit un total de 30 flèches pour les [DJ] ;
- 12 volées de 3 flèches chacune, soit un total de 36 flèches pour les [DJ+] et [DA].

**L'après-midi** est identique à la Coupe du Cher en salle.

## LES PASSAGES DE NIVEAUX

- Pour les **POUSSINS [U11]** : **Il n'y a pas de passage de niveau dans cette catégorie**, quelque soit le type de rencontre.  
Les poussins de dernière année qui ont déjà effectué une saison minimum dans la catégorie et qui le désirent peuvent tirer en « Spécial jeunes » du niveau 3 au niveau 1 sans sortie de catégorie OU en catégorie officielle (voir « Règlements sportifs et arbitrages » disponible sur le site de la FFTA).
- Pour les **DÉBUTANTS JEUNES [DJ]** : Les passages de niveaux se font lors d'une rencontre sélective ou lors de la phase de changement de niveau le matin d'une Coupe du Cher, en fonction des points obtenus, **à une distance de 15 m, en salle OU en extérieur :**

<b>"Débutant Jeune" [DJ] - Tir en salle</b>			
<u>Nombre de points à valider pour le passage de niveau</u>			
<b>Niveau actuel</b>	<b>Rencontres sélectives (2x10 volées)</b>	<b>Coupe du Cher (1x10 volées)</b>	<b>Niveau obtenu</b>
<i>Niveau 3</i>	480	240	Niveau 2
<i>Niveau 2</i>	440	220	Niveau 1
<i>Niveau 1</i>	400	200	Niveau AS / <b>Sortie [U13]</b>
<i>Niveau AS</i>	360	180	<b>Sortie [U15] et [U18]*</b>

Les poussins [U11] tirent 2 x 7 volées en rencontre sélective et 1 x 10 volées en Coupe du Cher.

Les [U13], [U15] et [U18] sortent des rencontre « Débutants Jeunes » pour passer en officiel.

(\*) En extérieur, afin de pallier la sortie trop rapide des [U15] et [U18], limités en puissance d'arc, il est possible de devenir [DJ+] et de tirer avec les [DA] selon les règles suivantes :

- Pour les [U15] : tir à 20m sur blason de 122 cm,
- Pour les [U18] : tir à 30m sur blason de 122 cm.

<b>"Débutant Jeune" [DJ] - Tir en extérieur</b>			
<u>Nombre de points à valider pour le passage de niveau</u>			
<b>Niveau actuel</b>	<b>Rencontres sélectives (2x10 volées)</b>	<b>Coupe du Cher (1x10 volées)</b>	<b>Niveau obtenu</b>
<i>Niveau 3</i>	480	240	Niveau 2
<i>Niveau 2</i>	440	220	Niveau 1
<i>Niveau 1</i>	400	200	Niveau AS / <b>Sortie [U13]</b>
<i>Niveau AS</i>	360	180	<b>Sortie [U15] et [U18]</b>

Les poussins [U11] tirent 2 x 7 volées en rencontre sélective et 1 x 10 volées en Coupe du Cher.

- Pour les DÉBUTANTS ADULTES [DA] :

**"Débutants Adultes" [DA] - Tir en salle**

<u>Nombre de points à valider pour le passage de niveau</u>			
Niveau actuel	<b>Rencontres sélectives (2x10 volées)</b>	<b>Coupe du Cher (1x10 volées)</b>	<b>Niveau obtenu</b>
<b>Niveau 3</b>	480	240	Niveau 2
<b>Niveau 2</b>	440	220	Niveau 1
<b>Niveau 1</b>	400	200	Niveau AS

**"Débutants Adultes" [DA] et [DJ+]\* - Tir en extérieur**

<u>Nombre de points à valider pour le passage de niveau</u>			
Niveau actuel	<b>Rencontres sélectives (2x10 volées)</b>	<b>Coupe du Cher (1x12 volées)</b>	<b>Niveau obtenu</b>
<b>Niveau 3</b>	460	276	Niveau 2
<b>Niveau 2</b>	460	276	Niveau 1
<b>Niveau 1</b>	460	276	Niveau AS

(\*) En extérieur, afin de pallier la sortie trop rapide des [U15] et [U18], limités en puissance d'arc, il est possible de devenir [DJ+] et de tirer avec les [DA] selon les règles suivantes :

- Pour les [U15] : tir à 20m sur blason de 122 cm,
- Pour les [U18] : tir à 30m sur blason de 122 cm.